

AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME... DES COLLÈGIENS BIEN DANS LEUR COLLÈGE !

●●● COLLÈGE L'OUCHES DES CARMES – AULNAY-DE-SAINTONGE

Principale Sophie Fontaine-Bataillon
Nombre d'élèves 215 élèves / 194 demi-pensionnaires en 2021-2022
Le collège adhère au dispositif des cadets de la sécurité.
Dotation départementale de fonctionnement : 81 238 €



Accueil de la préparation au CAP – Métiers de la Maroquinerie assurée par le CFA de Saintes

Le Centre de Formation des Apprentis et la Chambre de Commerce assurera à la rentrée prochaine la préparation au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Métiers de la Maroquinerie par alternance. Le collège mettra à disposition du centre de formation des locaux et un atelier Couture équipé de 12 postes de travail. Des travaux viennent de s'achever pour adapter les locaux aux besoins de l'organisme de formation professionnelle pour un coût total 161 700€.

Programmes en faveur de la biodiversité

- Déploiement de 5 nichoirs depuis fin 2021 (mésange bleue, mésange charbonnière, huppe fasciée, moineaux) une mangeoire et un gîte à chauve-souris.
- Projet de végétalisation : restructuration d'une butte de la cour de récréation afin de créer un espace permettant de faire cours à l'extérieur.

●●● COLLÈGE DE LA TRÉZENNE - LOULAY

Principal Philippe Villers
Nombre d'élèves 193 élèves / 200 demi-pensionnaires en 2021-2022
Une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire créée en 2021 : 11 élèves.
Dotation départementale de fonctionnement : 60 651 €



Travaux de peinture au niveau des façades : une intervention est en cours sur la façade Nord et Les façades seront traitées puis peintes à partir de septembre prochain.

Actualisation du parc informatique en 2022 : renouvelé tous les 6 ans, les ordinateurs fixes seront remplacés majoritairement par des ordinateurs portables du 5 au 9 décembre prochains. Au total 185 postes de travail (88 % d'ordinateurs portables ou de tablettes) seront mis à la disposition de l'ensemble de la Communauté éducative.

●●● COLLÈGE ROBERT CELLERIER – SAINT-SAVINIEN

Principale Céline Douteau
Nombre d'élèves 379 élèves / 355 demi-pensionnaires en 2021-2022.
Dotation départementale de fonctionnement : 80 176 €



Projet de commandes groupées via la plateforme Agrilocal des collèges "Vals de Saintonge"

Depuis le lancement de la plateforme Agrilocal : 25 681 € (5 251kg) de produits locaux ont été achetés par les collèges des Vals de Saintonge.

Programmes en faveur de la biodiversité et de l'optimisation énergétique

- Le collège a rejoint le programme "Ruches" en 2020 - 2021.
- Le collège a reçu en avril 2022 un lot de 5 nichoirs, une mangeoire et un gîte à chauve-souris.
- Un projet de végétalisation de la cour de récréation est en cours (embellissement, création d'un îlot de fraîcheur et structuration d'un espace pour faire cours à l'extérieur est en cours.
- Le collège a rejoint le Challenge CUBE.S pour l'édition 2022-2023.

●●● SITUATION DES COLL GES PUBLICS   LA RENTR E 2022 -2023

51 coll ges publics dont 3 avec internat ("*Pierre Loti*"   Rochefort et "*Ren  Cailli *"   Saintes et nouvellement livr  31 ao t 2022, l'internat de 50 lits pour le coll ge "*Les Sali res*"   Saint Martin de R ) et 3 implant s dans une cit  scolaire ("* mile Combes*"   Pons, "*Georges Texier*"   Saint-Jean d'Ang ly et "*H l ne de Fons que*"   Surg res).

386 087 m² de surfaces b ties.

26 242  l ves sont attendus   la rentr e 2022 selon les pr visions des Services acad miques, dont 424 en classe d'Unit s Localis es pour l'Inclusion Scolaire (*ULIS*). Le nombre de Sections d'Enseignement G n ral et Professionnel Adapt es (*SEGPA*) est de 10 (idem que 2021) et accueillent 691  l ves.

Pr s de 90% sont demi-pensionnaires.

Les dotations financi res pour le fonctionnement de ces coll ges s' l vent   5 497 208   en 2022.

- 571 coll giens de plus en septembre 2022 par rapport   2021.
- Le nombre d' l ves accueillis en ULIS augmente de 24  l ves par rapport   l'ann e derni re. 398  l ves  taient accueillis dans 31 coll ges en 2021 : ces classes sp cifiques ont  t  cr ees par l' ducation Nationale en 1997 afin d'am liorer les conditions d'accueil des  l ves en situation de handicap (96 en 1997).
- Le nombre de SEGPA pr sentes dans 10 coll ges est identique   2021, elles accueillent 691  l ves.
- Dispositif Classe Relais : l'objectif est d'accueillir une dizaine de coll giens d'un secteur donn  concern s par une proc dure judiciaire. Il s'agit de leur donner une derni re chance au sein d'un centre  ducatif ferm . Deux coll ges sont concern s : "*Samuel Dumenieu*"   Montendre (depuis 2015) et "*Jean Guiton*"   Lagord (depuis 1999).

Les agents du D partement dans les coll ges

- 520 personnes dont 501 permanents apportent leur contribution   l' ducation des  l ves en am liorant leurs conditions d'apprentissage dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des locaux et des surfaces et de la restauration. Au moins 50 % participent   la mission de restauration scolaire.

Promotion de l'apprentissage dans les coll ges

8 apprentis sur les m tiers de la restauration et de maintenance des b timents/espaces verts sont accueillis   la rentr e : 4 en restauration scolaire, 3 en maintenance des b timents, 1 en « emploi de collectivit  ». 9 apprentis (20%) ont  t  recrut s par le D partement depuis la cr ation du dispositif.

, Depuis septembre 2011, 54 apprentis ont  t  accueillis dans 35 coll ges ,

●●● INVESTISSEMENT POUR LES COLL GES EN 2021 : 17 412 400 

En 2022, travaux r alis s au 1^{er} semestre 7 079 702 , estimation budget 2023 coll ges investissement : 24 210 000  



- Construction, extension, restructuration : **4 910 000  **
- Grosses r parations (dont l' volution des installations de pr -c blage dans les coll ges) : **5 302 000 **
- Grosses r parations "*Cadre de Vie*" **1 098 000   / V g talisation 560 000   / logements de fonction 400 000   / toitures terrasse 702 000   et pour les sanitaires 624 000  **
-  quipement en mat riel et mobilier : **1 696 000  .**
-  quipement en mat riel informatique et audiovisuel : **2 120 400  .**

●●● OPÉRATIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION

Collège "Marc Chagall" à Dompierre-sur-Mer : 1 900 000€

Restructuration et extension pour la création d'un pôle sciences à l'étage, préau et sanitaires en rez-de-chaussée. Une première construction en bâtiments modulaires a permis d'agrandir le réfectoire de 124 m² en novembre 2021. La construction d'un bloc de 26 sanitaires mixtes ouvert directement sous un auvent pour éviter les lieux non surveillés sera mise en place au plus tard octobre 2022. Une autre construction type industrialisée modulaire pour la vie scolaire, centre de documentation et d'information (CDI) et 5 salles de classes sera mise en place début 2023 afin de permettre la restructuration du pôle sciences, et CDI à partir de l'été 2023.

Livraison des locaux envisagée à la Toussaint 2022 (sanitaires) début 2023 extension et la globalité de la restructuration (pôle sciences et CDI) 2024

Collège "Les Salières" à Saint-Martin-de-Ré : 2 450 000€

Construction d'un internat de 50 lits, l'internat sera livré fin août 2022 pour accueillir les premiers élèves à la rentrée 2022 - 2023. Les travaux d'internat impliquent des modifications de la cuisine de la demi-pension qui seront réalisés fin 2022 – début 2023, ainsi que la nécessité de mettre à disposition 2 logements de fonction complémentaires en cours d'étude.

Début des travaux : Juillet 2021 | Livraison prévue : Fin été 2022 / zone demi-pension livraison début 2023

Collège "L'ouche des Carmes" à Aulnay-de Saintonge : 540 000€

Construction d'un atelier d'Ouvrier de Maintenance. Des travaux sont en cours afin de permettre l'accueil d'un atelier couture pour la préparation d'un CAP aux métiers de Maroquinerie assurée par le CFA : électricité, répartition des locaux de l'étage, sanitaires et clôture.

Construction atelier pour l'ouvrier de maintenance en cours, livraison rentrée 2022. Les travaux liés à l'accueil du CFA s'effectueront été 2023 et été 2024.

Collège "Jean Monnet" à Saint-Agnant : 700 000€

Restructuration de salles existantes pour création d'un pôle sciences.

Les travaux seront conduits sous maîtrise d'œuvre interne du Département, pour un chantier livré rentrée 2022. 4 salles d'enseignement général ont été construites en bâtiments modulaires, la mise en service a eu lieu rentrée 2021.

Collège "Beauregard" à Burie : 1 160 000 €

Construction d'une salle polyvalente d'une surface utile de 260 m². Le chantier est en cours pour une livraison automne 2022. Des travaux de rénovation énergétique sont en cours avec la construction d'une chaufferie bois qui sera mise en service à l'automne 2022, le foyer des élèves sera remplacé par une construction neuve type modulaire mise en place fin 2022. Le bloc sanitaires garçons sera restructuré, des modulaires sanitaires seront mis en place le temps des travaux (achèvement été 2023)

Début des travaux automne 2021 / Mise en service rentrée 2022.

Collège "Jules Ferry" à Gémozac : 380 000€

Construction d'une salle d'Arts Plastiques.

Début des travaux : fin 2021 | Livraison automne 2022.

Collège "Jean Monnet" à Courçon : 8 500 000€

Extension et restructuration du collège pour porter sa capacité d'accueil à 750 élèves. Les travaux vont démarrer à la Toussaint 2022. Des travaux complémentaires pour la réalisation d'un plateau sportif provisoire (l'actuel est occupé par des modulaires durant les travaux), sera mis en œuvre pour la rentrée 2022.

Début des travaux : Toussaint 2022 | Livraison bâtiment fin 2024.

Collège "André Malraux" à Châtelailon-Plage : 1 600 000€

Restructuration et extension pour la création d'un pôle sciences à l'étage. Dans l'attente des conclusions de cette étude, une construction de 4 salles d'enseignement général en bâtiments modulaires a été réalisée et livrée début 2023.

Étude en cours programmiste rentrée 2022

Collège "Fernand Garandeau" à La Tremblade : 400 000€

Restructuration du centre de documentation et d'information (CDI) pour le transformer en Centre de Culture et de Connaissance (CCC). Une extension du CDI actuel est prévue ainsi que la construction d'une salle de musique en construction type modulaire qui sera mise en place fin 2022.

*Les travaux seront conduits sous maîtrise d'œuvre interne du Département,
Travaux fin 2022 pour la salle de musique & 2023 pour la CCC.*

●●● OPÉRATIONS EN PROJET

Collège "Maurice Calmel" à Marans : 1 005 000€

En lien avec la sectorisation programmée et l'augmentation des effectifs prévue dans les années à venir : une extension des locaux est prévue afin d'augmenter la capacité d'accueil du collège, agrandir le réfectoire de la demi-pension, et restructurer l'espace cour de récréation, les travaux sont à l'étude et sont prévus en construction type industrialisée pour la partie extension projetée pour la rentrée 2023-2024. Des travaux de restructuration des locaux existants seront étudiés courant 2023.

Extension et restructuration du collège 2023-2024

Collège "Marcel Pagnol" à Tonnay-Boutonne : 200 000€

Construction d'un atelier d'Ouvrier de Maintenance.

Consultation réalisée fin 2021 appel d'offre infructueux, relances / Travaux fin 2022.

Collège "René Caillié" à Saintes : 2 200 000€

Construction d'une salle polyvalente et réfection complète du gymnase.

Études en cours, appel d'offre automne 2022 / Livraison prévue rentrée 2024.

Collège "Samuel de Missy" à La Rochelle : 700 000€

Construction d'une salle polyvalente de 260m².

Début des travaux : été 2023 | Livraison printemps 2024.

Collèges "Joliot Curie" à Tonnay-Charente – "Fontbruant" à Saint-Porchaire et "Arlette Guirado" à Archiac : 1 050 000 €

Restructuration des cuisines.

Études en cours / Travaux courant été 2023.

Collège "de l'Atlantique" à Aytré : 900 000€

Construction d'un atelier pour l'ouvrier de maintenance. L'ancien atelier sera restructuré pour créer une salle polyvalente.

Lancement consultation Maîtrise d'Œuvre premier semestre 2023.

Collège "La Fontaine" à Montlieu-La-Garde : 700 000€

Construction d'une salle polyvalente.

Lancement consultation Maîtrise d'Œuvre rentrée 2022.

Collège "Bernard Roussillon" à Saint Aigulin : 300 000 €

Le projet concerne la restructuration du foyer et création d'une salle de musique, les travaux sont prévus sous maîtrise d'œuvre interne.

Études automne 2022 / Travaux 2023.

Collège "André Albert" à Saujon : 600 000 €

Une réunion de mise au point des besoins pour la restructuration de l'externat du collège a eu lieu en juin 2022 afin de pouvoir lancer la consultation de programmiste rentrée 2022 et une maîtrise d'œuvre début 2023.

Études en 2023 / Travaux en 2024.

Collège "Samuel Duménieu" à Montendre

Une réunion de mise au point des besoins pour la restructuration de l'externat du collège a eu lieu en juin 2022 afin de pouvoir lancer la consultation de programmiste rentrée 2022 en lien avec une rénovation énergétique globale et une maîtrise d'œuvre début 2023.

Études en 2023 / Travaux en 2024.

●●● INVESTISSEMENT BÂTIMENTS & COLLÈGES EN ÉQUIPEMENT PHOTOVOLTAÏQUE



Plusieurs opérations en cours de programmation sur les années à venir afin d'équiper un maximum de collèges.

- Plusieurs constructions ou extensions neuves accueilleront des panneaux photovoltaïques :
- Salle polyvalente René Caillé Saintes 2023
- Extension du collège de Courçon 2023-2024
- Salle polyvalente de Burie 2022
- L'internat du collège « Les Salières » à Saint Martin de Ré 2022
- Extension du collège de Marans 2023-2024

Une étude de faisabilité est en cours pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le collège "Marc Jeanjean" à Matha.

●●● OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES COLLÈGES

Dans le cadre de la mise en place du décret tertiaire à la rentrée 2022, une autorisation de programme a été votée à la session hiver 2021 pour un montant de 50 M€ afin d'intensifier les rénovations énergétiques des collèges. Un premier comité de pilotage s'est réuni fin juin 2022 afin de déterminer la liste des sites à étudier en première phase.

Des travaux d'optimisation énergétique en cours / à venir :

- Raccordement au réseau de chaleur pour les collèges de "Pierre Mendès France" les travaux sont prévus en 2022 pour un montant de 107 000 € et "Samuel de Missy" à La Rochelle.
- Les études techniques pour une chaufferie biomasse pour le collège "Fernand Garandeau" à La Tremblade sont en cours pour des travaux 2023
- Étude de faisabilité concernant la rénovation thermique du collège "Jules Ferry" à Gémozac, "André Albert" à Saujon et "Samuel Duménieu" à Montendre et "Marc Chagall" à Dompierre sur Mer en lien avec la restructuration des locaux.
- Collèges "Beauregard" à Burie : 1 050 000 €
 - Construction d'une chaufferie, et isolation de toiture terrasse.
 - Les travaux en cours 2022...
- Collèges "Edgar Quinet" à Saintes : 780 000 €
 - Construction d'une chaufferie, et isolation de toiture terrasse.
 - Les travaux sont en cours livraison automne 2022
- Des travaux sont prévus en 2022 pour la rénovation des systèmes de chauffage – ventilation et de traitement d'air pour les collèges :
 - ✓ "Jean Hay" à Marennes 300 000 €
 - ✓ "Léopold Dussaigne" à Jonzac 40 000 €,
 - ✓ "Henri Dunant" à Royan pour 65 000 €
 - ✓ "Pertuis d'Antioche" à Saint-Pierre-d'Oléron pour 24 000 €
 - ✓ "Joliot Curie" à Tonnay-Charente pour 60 000€.
- Des études sont en cours pour modifier la source d'énergie de certains collèges encore alimentés par du fioul / et ou propane, ou tout électrique :
 - ✓ "Les Vieilles Vignes" à Cozes
 - ✓ "Fontbriant" Saint-Porchaire
 - ✓ "Robert Cellierier" Saint-Savinien
 - ✓ "La Trézence" Loulay
 - ✓ "Didier Daurat" Mirambeau
 - ✓ "De La Tour" Montguyon

RAPPEL

Les travaux programmés dans les collèges Beauregard, Jean Hay, Edgar Quinet et Fernand Garandeau sont inscrits dans l'accord départemental de relance signé en décembre 2020 entre le Département de la Charente-Maritime et l'Etat dans le cadre du Plan "France Relance". Ils bénéficient à ce titre d'un soutien financier de l'Etat, les travaux devront être achevés au plus tard fin 2023.

●●● LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Depuis 2013, la responsabilité des infrastructures et de l'équipement informatique des collèges, s'est amplifiée le Département accompagne l'évolution des pratiques pédagogiques et des usages numériques des enseignants et des collégiens de la Charente-Maritime.



Une démarche d'équipement global et homogène est mise en œuvre dans les 51 collèges

Le parc d'équipements informatiques des collèges inventorié, s'est considérablement étendu et diversifié. Parmi les 14 459 postes de travail déployés, 47 % sont des ordinateurs fixes, 14 % des ordinateurs portables et 38 % des tablettes.

L'impact financier représentant une moyenne annuelle de **2 000 000 €** depuis 6 ans, le parc-cible visé est moins d'équipements fixes mais plus de matériels mobiles qualitatifs.

De 2013 à 2018, le Département a accompagné le **déploiement par l'Etat de l'Espace Numérique de Travail (ENT) "I-Card"** présent dans l'ensemble des collèges du Département aujourd'hui.

Dans le cadre de l'évolution de l'Espace Numérique de Travail des Collèges à la rentrée 2023, **2 expérimentations ont débuté en 2022**, en lien avec les services académiques, aux collèges "Fabre d'Églantine" à La Rochelle et "Hélène de Fonsèque" à Surgères. Ce dernier étant dans une cité scolaire, c'est l'outil de la Région Nouvelle-Aquitaine, déployé dans les lycées, qui est testé.

Le Département renouvelle le parc informatique de chacun de ses collèges tous les 6 ans afin de tendre vers la sobriété numérique tout en mettant à la disposition des collèges des outils performants. Dans ce cadre, les 9 collèges qui verront leur parc actualisé au cours de l'année scolaire sont : "André Dulin" à Aigrefeuille, "Marc Chagall" à Dompierre-Sur-Mer, "Jules Ferry" à Gémozac, "Maurice Calmel" à Marans, "De la Tour" à Montguyon, "George Texier" à Saint-Jean-d'Angély, "Bernard Roussillon" à Saint-Aigulin, "Agrippa d'Aubigny" à Saintes et "Hélène de Fonsèque" à Surgères.

Amélioration constante des réseaux déployés dans les collèges

Afin de fluidifier la circulation des données (*voix, image, son...*), le débit (20 mégabits par seconde), initiée dès 2013 grâce au raccordement des collèges publics à la fibre optique, a été doublé en 2020 et depuis, accéléré. Ainsi la **majorité des collèges disposent d'un Très Haut Débit** de 100 mégabits par seconde en 2022. Une amélioration constante des infrastructures et des adaptations de locaux est recherchée pour optimiser la mobilité et la portabilité des outils et des enseignements. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les 51 collèges disposent d'un réseau mobile wifi.

Le but est de développer la modularité des espaces de travail et la fluidité des données mobiles pour répondre aux projets pédagogiques du collège et au développement du numérique.

Impact de la crise sanitaire

Des difficultés d'approvisionnement en composants ont eu des incidences sur les délais de livraison. Les 11 collèges suivants seront équipés cette année : "l'Atlantique" à Aytré, "André Malraux" à Châtelailon-Plage, "La Trézence" à Loulay, "Didier Daurat" à Mirambeau, "Le Pertuis d'Antioche" à Saint-Pierre d'Oléron, "Henri Dunant" à Royan, "La Fontaine" à Montlieu-La-Garde, "Samuel Dumenieu" à Montendre, "Samuel de Missy" à La Rochelle, "André Albert" à Saujon et "Fernand Garandeau" à La Tremblade.



●●● LA RESTAURATION DURABLE : UN OBJECTIF DE QUALITÉ PARTAGÉ



Le Département poursuit ses missions de conseil et d'accompagnement auprès des 48 collèges qui gèrent un service de restauration, en encourageant les pratiques durables.

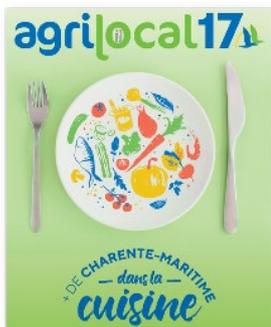
Les services de restauration des collèges publics produisent entre **130** ("Pierre-Mendès France" à La Rochelle) et **840** ("Marc Chagall" La Rochelle) repas par jour selon l'établissement.

Aide à l'introduction de produits issus de l'agriculture locale &

biologique locale dans les menus : Ce dispositif initié en 2009 a permis, aux collèges volontaires, de disposer d'une aide financière à hauteur de 20 % des dépenses des produits concernés et pouvant provenir des départements de l'ex-Région Poitou-Charentes (16 – 17 – 79 - 86) ainsi que des autres départements limitrophes de la Charente-Maritime : 85 – 24 – 33. Un accent particulier est mis sur l'accompagnement, tant des producteurs que des collèges, afin d'atteindre dès que possible l'objectif de 20% de produits bio (Loi EGALIM).

Depuis septembre 2021, le dispositif a évolué avec la mise en place de l'outil AGRILocal17 à destination des collèges afin de les inciter à acheter **tout produit, qu'il soit bio ou non, sur la plateforme. Dans ce cas, ils bénéficient d'une aide de 25% de la part du Département.**

Approvisionnements de proximité



Le Département encourage des achats de proximité et le respect de la saisonnalité en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et les territoires porteurs de projets agricoles. Pour accompagner les chefs et les gestionnaires des collèges dans le développement de l'approvisionnement local, **le Département a mis en place la plateforme AGRILocal17.** Opérationnelle depuis octobre 2019, cette plateforme permet la mise en relation directe entre acheteurs de la restauration collective et producteurs locaux. **À ce jour, 142 000 € de produits ont été achetés par les collèges (+de 29 tonnes) dont 57 % sont labellisés AB.**

Les produits les plus achetés : produits laitiers (yaourts, fromage blanc, de vache, de chèvre), viande de porc, de bœuf mais aussi des œufs, des pâtes, des légumineuses, du poisson frais. Au cours de l'année scolaire 2021-2022, 23 collèges ont bénéficié de l'aide pour un montant global de 30 600€.

Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les services de restauration des collèges

Notre programme " Mangeons Mieux – Gaspillons Moins " se généralise (actions permettant de lutter durablement contre le gaspillage et encourageant la formation des agents sur un projet global).

Depuis 2020, la lutte contre le gaspillage alimentaire devient incontournable pour permettre l'accès aux produits durables et de qualité tels que définis par la loi EGALIM, sans surcoût pour les usagers.

Accompagnement de la mise en œuvre de la Loi EGALIM qui prévoit notamment minimum 50% de produits durables et de qualité dont au minimum 20% de bio à partir du 1^{er} janvier 2022. Le Département informe et aide les établissements à la mise en œuvre.

●●● MANGER LOCAL ET DE SAISON

Depuis 2016, le Département s'est engagé dans une stratégie de développement des circuits de proximité en créant la marque "Plus de 17 dans nos assiettes".



Objectif ... Encourager et valoriser en Charente-Maritime des circuits producteurs-consommateurs basés sur la vente la plus directe possible (moins d'intermédiaires et moins de distance d'approvisionnement). Cette volonté de développer les circuits courts et de proximité répond tant à des enjeux économiques, sociétaux, de santé que d'environnement. **Aujourd'hui une marque et un site Internet pour manger local et de saison !**

**La marque "Plus de 17 dans nos assiettes" a été lancée à l'automne 2020
Le site "Manger17.fr" est en ligne depuis le printemps 2021 !**

●●● INTERVENTION EN FAVEUR DES 10 COLLÈGES PRIVÉS SOUS CONTRAT

Effectifs 2022-2023 : 3 111 élèves (dont 47 ULIS)

Dépenses obligatoires destinées au fonctionnement

■ Forfaits d'externat

- Part "matériel" : 890 607 €.
- Part "personnel" : 967 295 €.

■ Participation au fonctionnement des gymnases pour la pratique de l'Éducation Sportive : 68 000 €.

Dépenses non obligatoires

■ Aide à l'investissement

Participation départementale au titre de l'aide à la construction, aux grosses réparations et à l'équipement (hors ordinateurs).

Participation encadrée par la loi Falloux qui fixe la contribution à 10 % maximum des charges non subventionnées par des fonds publics ou dans la limite de 85 % du coût TTC des travaux.

Montant de l'Autorisation de Programme 2022 : 525 456 € (2021 : 603 948 €)

■ Aide à l'équipement en ordinateurs 2022 : 94 963 €

Renouvellement du parc informatique par parité avec les collèges publics et en lien avec le Comité Académique de l'Enseignement Catholique.

■ Numérique éducatif (Plan Numérique National)

5 des 10 collèges ayant déposé un projet au titre des "Collèges Numériques et Innovations Pédagogiques" ont fait l'objet d'un équipement numérique tel que défini par l'Etat.

Depuis novembre 2018 : 198 tablettes numériques seront livrées pour un montant total de 75 918 € avec une contribution de l'Etat à hauteur de 50%.

Sont concernés : "Saint-Sacrement" à Aigrefeuille, "Notre Dame de Nazareth" à Cozes, "Marie Eustelle" à Marans, "Sainte-Marie de la Providence" à Rochefort et "Sainte-Marie Saint Jean-Baptiste" à Royan.

●●● ACTIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LES COLLÉGIENS DU PUBLIC ET DU PRIVÉ

Séjours linguistiques

Forfait de 1 000 € par année scolaire versé aux collèges organisant des séjours dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre de l'apprentissage d'une langue vivante. Chaque année, le Département réserve un crédit permettant à 31 collèges environ de bénéficier de cette aide destinée à diminuer la part demandée aux familles. Ce dispositif intègre, depuis 2019, les séjours organisés pour l'apprentissage du et ont été portés à 41 000 €.



Découverte des métiers

Participation de 10 000 € pour l'opération "Bravo les artisans" organisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat destinée à faciliter l'orientation professionnelle des jeunes en leur faisant découvrir les métiers de l'artisanat